



Financé par
l'Union
Européenne



Cofinancé
par la
France



Mis en
œuvre par
Expertise
France

Appui à la lutte contre la traite des personnes dans les pays du Golfe de Guinée

CAHIER DES CHARGES

I. Informations générales

Intitulé de la mission	Appui technique au comité de coordination pour le suivi et l'évaluation/Reporting des actions de communication et mobilisation communautaire
Bénéficiaire	Le Comité National de Lutte Contre la Traite des Personnes et Pratiques Assimilées (CNLTPPA)
Pays de la mission	République de Guinée
Nombre de jours prévus	30 jours étalés sur 1 an : de Mars 2022 à Février 2023

II. Contexte et justification du besoin

En Guinée, en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Togo, au Bénin, et au Nigéria, la traite est un phénomène interne et externe. En particulier, le Nigeria demeure le principal pays d'origine (hors UE) des victimes de la traite identifiées dans l'Union Européenne¹. Selon l'OIM, le nombre de femmes et de filles victimes de la traite à des fins d'exploitation sexuelle arrivées dans l'UE par la route de la Méditerranée centrale a augmenté de 600% entre 2014 et 2017. Les données disponibles traduisent une plus forte exposition des mineurs et des femmes aux risques de traite à des fins d'exploitation par le travail. Sur l'ensemble des pays du projet, le travail domestique, les secteurs agricoles, l'élevage, l'industrie de la pêche, les industries d'extraction minières, le bâtiment, la restauration, l'industrie textile, la vente ambulante, la mendicité forcée constituent les secteurs les plus propices aux pratiques abusives. La

¹ Premier document de travail d'Eurostat sur la traite des êtres humains en Europe (2013), Second document de travail d'Eurostat sur la traite des êtres humains en Europe (2014), puis édition révisée (2015). Rapport de la Commission sur les progrès réalisés dans la lutte contre la traite des êtres humains (2016).



Financé par
l'Union
Européenne



Cofinancé
par la
France



Mis en œuvre
par Expertise
France

traite à des fins d'exploitation sexuelle des femmes et de mineurs sont attestées sur l'ensemble des pays de la zone. Les efforts des gouvernements pour renforcer les mécanismes d'identification et d'assistance aux victimes sont notables mais demeurent fragiles et limitent les possibilités de quantifier en valeur absolue l'étendue du phénomène.

En Guinée, le Comité national de lutte contre la traite et pratiques assimilées (CNLTPPA), doté d'un secrétariat exécutif, a été institué par décret présidentiel le 17 février 2017. Sous l'autorité du Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion Féminine et de l'Enfance, il est « l'organe d'impulsion, de conception et d'élaboration des politiques, programmes et projets relatifs à la lutte contre la traite des personnes et pratiques assimilées »².

Le 9 novembre 2004, la Guinée a ratifié la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée adoptée le 15 novembre 2000 (dite la Convention de Palerme) et le Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer, et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants, adopté le 15 novembre 2000 (dit le Protocole de Palerme).

L'ancien Code pénal guinéen datait de 1998 ne prenant pas en compte l'infraction de traite des personnes. Cette inclusion de l'infraction dans la législation pénale guinéenne date de 2016 avec le nouveau code pénal. Le nouveau Code pénal guinéen, issu de la loi n°2016/050/AN du 26 octobre 2016 portant Code pénal, définit et réprime l'infraction de traite des êtres humains. L'Office pour la Protection du Genre, de l'Enfance et des Mœurs (OPROGEM) est la division de la police guinéenne (Ministère de la Sécurité et de la Protection civile) en charge de poursuivre les cas de traite et de travail des enfants.

Dans la perspective de renforcer les acquis, le pays bénéficie d'un appui d'Expertise France dans le cadre de la mise en œuvre du projet « d'appui à la lutte contre la traite des personnes dans les pays du Golfe de Guinée ». Ce projet, cofinancé par le fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique de l'Union européenne (FFU) et par Expertise France, s'articule autour de quatre axes : (i) consolider la légitimité, le leadership et les capacités opérationnelles des instances interministérielles de lutte contre la traite des personnes, (ii) Renforcer les capacités des acteurs de la chaîne pénale, (iii) Renforcer les services spécialisés et les services de droit commun accessibles aux victimes et (iv) Dynamiser la coopération transfrontalière.

Le plan pluriannuel du comité national de lutte contre la TEH (2020-2022), projette dans son axe 6 : « **Suivi Evaluation** », en action 2 et 4 : **Elaboration et partage des Plans de suivi évaluation annuels du CNLTPPA et Suivi des activités de terrain**. Pour appuyer le CNLTPPA de la Guinée à l'atteinte de ces objectifs, le projet ALTP recrute un/une Consultant(e) expérimenté(e) (individuel) pour assurer la formation des acteurs étatiques membres du comité et assurer un coaching sur la durée pour l'instauration d'un système de reporting simplifié et performant.

² (Article 2 du décret de D/2017/039/PRG/SGG)

III. Objectifs et résultats poursuivis

1) Objectif général

Appuyer le comité national guinéen de lutte contre la traite des personnes et pratiques assimilées (CNLTPPA) dans le suivi des activités de communication et mobilisation communautaire de lutte contre la traite et le reporting régulier du pays.

Une attention particulière sera mise sur :

- Les relations du pays avec les indicateurs des Nations Unies/ONUDC, de la CEDEAO, de l'Union Européenne et du département d'Etat américain tout en privilégiant la confidentialité des données.

2) Objectifs spécifiques

Trois objectifs spécifiques sont visés :

Objectif spécifique 1 : Formation - améliorer le niveau de connaissances techniques et pratiques des membres du CNLTPPA sur le suivi des activités de communication et mobilisation communautaire du pays en matière de traite des personnes mises en œuvre par les acteurs locaux et les partenaires techniques et financiers (importance d'avoir un système de suivi-évaluation robuste et opérationnel, travail sur les modalités possibles, identifier les acteurs concernés, développer le système de remontée des données et son opérationnalisation, les indicateurs, les personnes ressources en charge) ;

Objectif spécifique 2 : Coaching - renforcer le système de suivi-évaluation des activités en matière de traite des personnes, de reporting (destiné aux différentes parties prenantes) et de partage/publication d'informations du CNLTPPA en matière de traite à travers un coaching rapproché (collecter des données et développer des rapports trimestriels et annuels) ;

Objectif spécifique 3 : Appui au reporting : assister le comité (à travers son système de reporting) dans la contribution aux rapports périodiques des différents organismes/institutions nationaux (transversaux : Protection de l'Enfance, Droit de l'Homme, Genre etc.) et internationaux s'intéressant à la question de traite en Guinée (HCHD, UNICEF, CEDEAO, ONUDC, UE, USA).

3) Résultats à atteindre

Résultat OS1 : Le Comité national de lutte contre la traite dispose d'un système de suivi régulier des activités de communication et de mobilisation communautaire en matière de traite en Guinée et coordonne les actions des différents acteurs locaux et partenaires techniques et financiers ;

Résultat OS2 : Le comité national réalise le suivi régulier des activités, rédige des rapports trimestriels et annuels sur la TEH en Guinée et diffuse les informations synthétisées aux différentes parties prenantes nationales et internationales impliquées dans la lutte contre la traite ;

Résultat OS3 : Le système de reporting amélioré du CNLTPPA lui permet de facilement renseigner les différents rapports/formulaires des organismes et institutions nationaux et internationaux avec des données reflétant les réalités du pays.

IV. Description de la mission

Informations importantes :

- Le comité national de lutte contre la traite des personnes dispose d'une **cartographie nationale des acteurs en charge de la Gestion des Statistiques** et une **cartographie/analyse des acteurs intervenant dans le système d'identification, de référencement et de prise en charge des victimes de traite des personnes en Guinée** ;
- Le CNLTPPA a engagé un processus de composition officielle d'un groupe thématique en matière de gestion des statistiques sur la traite en Guinée (première réunion réalisée, en attente de désignation officielle des départements). L'objectif de la création de ce groupe thématique est d'améliorer la gestion harmonisée des données statistiques sur la traite des personnes en Guinée. Ce Groupe de travail accompagnera techniquement le CNLTPPA dans l'opérationnalisation du système national de gestion améliorée des données sur la traite ;
- Le CNLTPPA a engagé un processus de mise en place d'une cellule traite des personnes au sein du Ministère de la Justice qui sera en charge de la gestion des données relatives aux infractions de traite dans le contexte de la chaîne pénale. Cette cellule représentera une autre source d'information pour les rapports du CNLTPPA ;
- Le CNLTPPA est composé de plusieurs ONG qui mettent en œuvre des actions de sensibilisation sur le terrain, de prise en charge et de réintégration des victimes de traite. Mais aucune de ces ONG ne sera bénéficiaire des sessions de formation/orientation prévues. Il dispose également d'un plan national de communication et de sensibilisation pour la lutte contre la TEH en Guinée. Le CNLTPPA capitalise également les données de ces organisations pour l'élaboration des différents rapports nationaux et autres.
- Le CNLTPPA engagera une restructuration profonde de son organe et de son fonctionnement. Cela sera un élément majeur durant la mise en œuvre du processus de coaching. Selon le plan de développement organisationnel du comité, ce dernier sera composé de plusieurs (4) commissions dont celle qui sera en charge de **Suivre et évaluer l'exécution sur le terrain des programmes et projets pour éradiquer la traite des personnes et pratiques assimilées, sur toute l'étendue du territoire national**. Et les structures qui seront en charge de faire fonctionner cette dernière seront : Le Ministère de l'Administration et du Territoire ; Le Ministère de la Justice, Le Ministère de la Sécurité et la Direction nationale des statistiques.

1) Activités prévues

Préparation de la mission (3 jours)

- Examiner la documentation pertinente ;
- Faire des réunions de cadrage/harmonisation avec l'équipe du projet d'Expertise France ;
- Préparation et note de cadrage avec le CNLTPPA ;
- Validation de la note de cadrage.

Phase I : Développement des outils de formation et de coaching (5 jours)

- Développer les modules de formation et le plan de coaching en collaboration avec la chargée de suivi, évaluation et apprentissage du projet ;
- Développer le plan de coaching ;
- Validation des plans par Expertise France.

Phase II : Formation des membres du comité (2 jours)

La formation portera sur les sujets suivants : **l'importance du suivi-évaluation, développer et mettre en œuvre le système de remontée des données, les indicateurs, les personnes ressources en charge, etc.** Elle devra être très pratique et se baser sur les actions en cours dans le pays en matière de traite des personnes. L'approche devra être innovante, participative et andragogique. Un lien doit exister entre la session et le processus de coaching qui suivra.

Nombre de participants (es) : 12 personnes maximum

Profil des participants : les participants sont issus des ministères suivants :

1. Action Sociale, protection de l'enfance et des personnes vulnérables ;
2. Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme ;
3. Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile ;
4. Ministère de la Fonction Publique et Travail ;
5. Ministère des Affaires étrangères et de l'intégration africaine ;
6. Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle ;
7. Ministère de la Défense à travers le Haut commandement de la Gendarmerie Nationale.

En fin de formation, un rapport sera produit intégrant une analyse du niveau d'amélioration des connaissances des participants (pré/post test).

Phase III : Coaching (20 jours sur 1 an)

Le coaching consistera à :

- Appuyer le comité pour mettre en œuvre le système de suivi-évaluation, récupérer les données et développer des rapports trimestriels succincts ainsi qu'un rapport annuel.
- Appuyer le CNLTPPA à la diffusion de ces rapports/données en adaptant les contenus aux différents canaux et/ou parties prenantes nationales et internationales intervenant en matière de TEH en Guinée.
- Assurer un suivi des effets du coaching (test, enquête, etc.).

NB :

- Le coaching sera sur une longue durée (perlée) : l'expertise sera appelée à consacrer **5 jours par trimestre sur une année** au CNLTPPA ;
- Durant le processus de coaching, l'expertise devra s'assurer d'associer dans la mesure du possible toutes les personnes formées initialement et non se limiter au seul secrétariat exécutif du CNLTPPA composé de 3 personnes ;

- Une approche de « faire-faire » devra être privilégiée pour assurer l'autonomie du comité sur le processus ;
- Durant le coaching l'expert devra s'attendre comme mentionné plus haut dans **les « informations importantes »** à ce que survienne la restructuration profonde du CNLTTPA et/ou la mise en place de groupe thématique statistiques sur la traite ainsi que la mise en place de la base de données centralisée sur la TEH en Guinée. Le consultant devra prévoir les adaptations pertinentes suite à ces changements au fur et à mesure de la mission de consultance.

Phase IV : Finalisation de la mission et rapport de mission

- Fournir un rapport d'avancement à chaque phase s'appuyant sur le suivi des effets de son action ;
- Fournir un rapport de fin de mission intégrant les recommandations pertinentes pour le suivi des partenaires.

2) Livrables attendus

Livrables	Date de livraison
1. Rapport de démarrage (note de cadrage) incluant les modules de formation	T0 + 03 jours
2. Plan de Formation et Plan de coaching	T0 + 05 jours
3. Rapport de formation	T0 + 02 jours
4. Rapport d'avancement de coaching par trimestre (maximum 2 pages) intégrant en annexe les productions réalisées avec le Comité	T0 + 20 jours
5. Rapport de fin de mission intégrant en annexe tous les documents produits durant l'expertise	15 jours maximum après la fin de la mission

3) Coordination

Pour Expertise France, M. Oumar Diané sera le point focal au niveau national et Madame Eugénie Parjadis sera en appui technique au niveau du siège. Egalement, le Directeur du projet qui coordonne tous les aspects plaidoyers de haut niveau du projet sera mis à contribution durant la phase de coaching.

Pour le CNLTTPA ainsi que pour la partie gouvernementale, Mr Aboubacar Sidiki Camara, Président du CNLTTPA sera le point focal principal

Un briefing de lancement se tiendra après la notification du contrat.

Une coordination étroite avec l'équipe terrain de la Guinée devra être mise en place dès la préparation des missions et jusqu'à sa finalisation.

4) Lieu, Durée et Modalités d'exécution

La mission se déroulera en Guinée-Conakry de décembre 2021 à décembre 2022. Le calendrier prévisionnel d'exécution de la mission sera proposé par le prestataire, puis confirmé et ajusté pendant la phase de cadrage, et sera défini en étroite coordination avec l'équipe projet Expertise France et les parties prenantes, pour s'assurer de la disponibilité des interlocuteurs.

5) Période de mise en œuvre :

Appui à la lutte contre la traite des personnes dans les pays du Golfe de Guinée



Financé par l'Union Européenne



Cofinancé par la France



Mis en œuvre par Expertise France

- **Date de démarrage** : décembre 2021
- **Date de fin** : décembre 2022
- **Planning/calendrier** : *Le calendrier prévisionnel d'exécution des missions sera proposé par le prestataire. Tout en tenant en compte du contexte sociopolitique de la Guinée.*

V. Expertise et profil demandés

Cet appel à candidature s'adresse à un cabinet/consultant établi en Guinée justifiant d'une expérience réussie dans le renforcement technique de de partenaires étatiques.

- 1) **Nombre de consultant par mission** : 1
- 2) **Profil de l'expert (des experts) désigné(s) en charge de l'exécution du contrat**

A. Qualifications et compétences :

- Etre titulaire de minimum une maîtrise/master en sociologie, science politique, gestion de projet, coopération ou domaine connexe.
- Avoir une connaissance avérée en matière de recherche opérationnelle tant quantitative et opérationnelle ;
- Avoir une connaissance parfaite en communication institutionnelle ;
- Avoir une connaissance des actions de communication et de mobilisation communautaire.

B. Expérience professionnelle générale/ Expérience professionnelle spécifique

- Une expérience de plus de 5 années dans le domaine du suivi-évaluation dans le cadre des programmes nationaux ;
- Avoir une expérience dans le cadre de la formation et de l'appui/coaching des partenaires étatiques ;
- Maîtrise parfaite des canaux et niveaux politiques et stratégiques dans la prise de décision des acteurs étatiques ;
- Connaissance du contexte national guinéen dans le cadre de la migration, de la traite des personnes ou autres vulnérabilités en lien avec la protection des personnes ;
- Une expérience approfondie du cadre de la diffusion gestion et/ou diffusion de données en information sur les canaux modernes de communication ;

VI. Informations pratiques

Le processus de sélection sera mené par Expertise France.

Vous devez transmettre :

1) une **proposition technique** détaillée comprenant :

- Une proposition démontrant la bonne compréhension des enjeux de la prestation et présentant la méthodologie proposée ;
- Une description des expériences similaires ;
- Un chronogramme / calendrier prévisionnel d'exécution d'activités ;

Appui à la lutte contre la traite
des personnes dans les pays
du Golfe de Guinée



Financé par
l'Union
Européenne



Cofinancé
par la
France



Mis en œuvre
par Expertise
France

- Un/des CV, ainsi que des références ;
- La preuve de son enregistrement fiscal ou affiliation à un cabinet ;
- Autres documents d'appui jugé pertinent à la proposition (soumission optionnelle).

2) Une **proposition financière** détaillée en GNF incluant tous les frais :

- Nombre de jours de travail du consultant ;
- Coûts TTC des honoraires (homme/jour) du consultant ;
- Frais de reprographie ou autres ;
- Frais de déplacement si pertinent.

NB : pas de modèle de proposition. Les propositions doivent répondre aux exigences citées plus haut.

Les dossiers devront être transmis aux adresses suivantes avant le **[Mercredi 16 Février 2022]** avec pour référence en objet « **Expert M&E-Coaching CNLTPPA-GN** » :

altp@expertisefrance.fr

ousmane.seck@expertisefrance.fr

L'appréciation de l'offre sera fondée sur les critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

1. Qualification de l'expertise	40%
2. Offre méthodologique	40%
3. Offre financière	20%
TOTAL	100%

Les candidatures féminines sont vivement encouragées

Toute candidature incomplète sera rejetée.